

FEUILLE DE POINTAGE CHANTIER

Relevé hebdomadaire des heures : une ligne par salarié et par jour. À remplir au jour le jour, pas de mémoire en fin de semaine.

Entreprise _____ Semaine du (lundi) _____ Chantier principal _____ Établi par _____

Salarié	Jour	Chantier	Arrivée	Pause (min)	Sortie	Total heures	Signature du salarié
NOM DU SALARIÉ	Lundi						
	Mardi						
	Mercredi						
	Jeudi						
	Vendredi						
	Samedi						
	Total de la semaine pour ce salarié						
NOM DU SALARIÉ	Lundi						
	Mardi						
	Mercredi						
	Jeudi						
	Vendredi						
	Samedi						
	Total de la semaine pour ce salarié						
NOM DU SALARIÉ	Lundi						
	Mardi						
	Mercredi						
	Jeudi						
	Vendredi						
	Samedi						
	Total de la semaine pour ce salarié						
TOTAL DE LA SEMAINE, TOUS SALARIÉS							

Total heures = sortie moins arrivée, moins la pause. Un salarié change de chantier dans la journée : une ligne par chantier. Au-delà de 6 heures de travail, une pause d'au moins 20 minutes consécutives est prévue par le code du travail, votre convention collective peut être plus favorable. Trois salariés par feuille : imprimez-en autant que nécessaire. Document fourni à titre indicatif, ce n'est pas un conseil juridique.